

INTERVENTION DU MAIRE
A L'OCCASION DE LA CEREMONIE
DU 11 NOVEMBRE 2010

Mesdames et Messieurs,

Une nouvelle fois, la nombreuse assistance présente devant le Monument aux Morts de notre commune, à l'occasion de la Célébration du 11 Novembre, témoigne de sa volonté, mais de sa capacité aussi, à se rassembler pour accomplir notre devoir de mémoire.

A ceux qui douteraient aujourd'hui de la valeur de cette cérémonie, je dirai que de conserver le souvenir bien vivant de la Guerre nous interdit de la laisser renaître.

Il est essentiel de se souvenir que, si notre Pays sortait vainqueur en 1918 de cette Première Guerre Mondiale, l'immense élan de gloire et d'allégresse ne pouvait alors couvrir le témoignage terrible des survivants et la plaie sanglante de l'hécatombe.

C'est sans doute pourquoi, aujourd'hui encore, dans chaque commune de France, devant chaque Monument, devant tous ces noms qui s'alignent sous nos yeux, la même émotion et la même gravité s'installent.

La mémoire de la Première Guerre Mondiale, sans doute aussi parce qu'elle a été suivie d'une autre, doit nous guider pour prévenir des tentations qui hantent notre époque, telles que l'extrémisme national, les propagandes morbides de la défiance et de la haine.

Ce devoir de mémoire que nous accomplissons témoigne aussi de notre reconnaissance à ceux qui ont combattu pour notre liberté et qui, dans le feu de la guerre, pensaient aux générations qui les suivraient.

Cette reconnaissance, nous la devons aussi à nos soldats qui, aujourd'hui encore à travers le monde, engagent leur vie dans les combats du droit et de la sécurité internationale.

En un mot, une telle commémoration renouvelle notre mission de transmettre, et notre devoir de ne jamais éteindre la flamme du souvenir.

Cette année, cette cérémonie revêt néanmoins une résonance particulière avec le 40^e Anniversaire de la mort de Charles DE GAULLE et, partout en France, cette commémoration sera aussi l'occasion de se remémorer la vie et l'action de cet Homme qui a marqué l'Histoire de France, en refusant notamment la soumission, à quiconque, de son pays, et en affirmant son indépendance.

Avant de conclure, je voudrais vous dire aussi que c'est pour toutes ces raisons que, lorsque Monsieur Hubert FALCO, Secrétaire d'Etat à la Défense et aux Anciens Combattants, a pris l'initiative de demander à chaque Maire de remettre aux Anciens Combattants de la Seconde Guerre Mondiale un diplôme d'honneur, nous avons choisi de le faire à l'issue de la Cérémonie du 11 Novembre pour toutes les valeurs de paix et de fraternité qu'elle véhicule, et qu'elle nous permet de partager et de transmettre.

Je vous remercie de votre attention.
